

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Credixx Active US High Yield - I

Code ISIN : (C) FR0012735298

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Obligations et autres titres de créance internationaux.

En souscrivant dans CPR Credixx Active US High Yield - I, vous investissez dans un FCP de gestion obligataire US au sein duquel est menée une gestion active des expositions taux et crédit "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion de portefeuille. Les investissements/expositions étant réalisés en US Dollar, la performance de cette part I dépendra notamment de l'évolution du cours de l'US Dollar par rapport à l'Euro (pas de couverture du risque de change, celui-ci pouvant atteindre 110% maximum de l'actif net).

L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indicateur de référence BofA Merrill Lynch US High Yield libellé en dollar et converti en euro (RI), sur la durée de placement recommandée. La performance du FCP peut s'écarter notablement de celle de son indicateur de référence, et ce, pendant des laps de temps relativement longs.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <http://mlindex.ml.com>.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

La principale source de valeur ajoutée réside dans la gestion de l'exposition du portefeuille aux taux d'intérêt américains et aux émetteurs du secteur privé qui émettent en US dollar aux Etats-Unis appartenant à la catégorie "Speculative Grade". La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés. La société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

L'exposition crédit sera principalement obtenue au travers de dérivés de crédit sur indices CDX High Yield (cf. description dans le prospectus). Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité aux spreads de crédit de la catégorie "Speculative Grade" comprise entre [+2;+9].

L'exposition aux taux nominaux américains sera principalement obtenue via des achats de titres d'Etat américains et/ou d'instruments dérivés sur la courbe des taux américaine. Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts comprise entre [0;+9].

Le niveau d'exposition global du portefeuille au risque crédit et aux taux d'intérêt est déterminé en fonction des anticipations de l'équipe de gestion sur les marchés au regard de données macro et micro économiques et de données de marché telles que les niveaux de valorisation, la volatilité et les flux.

La performance du FCP est notamment dépendante de la performance des obligations d'Etat américaines (titres vifs et/ou dérivés) et des indices CDX.

Le FCP pourra investir jusqu'à 110% de son actif en obligations et/ou instruments du marché monétaire et/ou en dépôts effectués auprès d'établissements de crédit.

* La référence à la catégorie "Speculative Grade" correspond à des notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion.

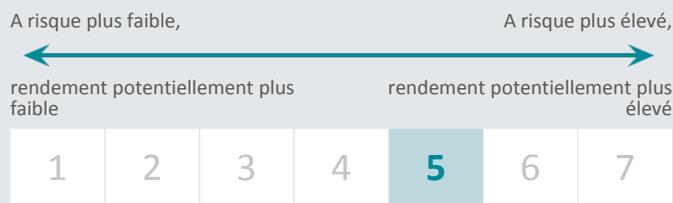
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Credixx Active US High Yield - I a une durée de placement recommandée supérieure à 3 ans.

CPR Credixx Active US High Yield - I capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cette part reflète celui de son exposition aux taux d'intérêt américains et aux émetteurs du secteur privé qui émettent en US dollar, aux Etats-Unis, et appartenant à la catégorie « Spéculative Grade ».

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants	0,51%* TTC de l'actif net moyen
----------------	---------------------------------

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance	20 % annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence dans la limite de 1,5% de l'actif net. A la clôture de l'exercice précédent, cette commission représentait 1,18 % de l'actif net moyen
---------------------------	--

Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

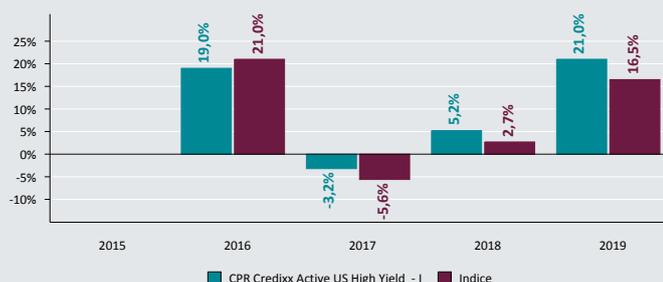
*Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en juin 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Il exclut :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de ce FCP, disponible à l'adresse www.cpr-am.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion de portefeuille.

Performances passées



- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCP.
- Ce FCP a été créé en 2015.
- Les performances présentées ci-contre sont celles de CPR Credixx Active US High Yield - I créée en 2015. Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.cpr-am.com.
- L'indicateur de référence est : BofA Merrill Lynch US High Yield libellé en dollar et converti en euro (RI).
- Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en EUR.

Informations pratiques

www.cpr-am.com

- Nom du dépositaire : CACEIS Bank.
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP (prospectus, rapport annuel, document semestriel et autres informations pratiques et/ou sur les autres catégories de parts) : ces informations sont disponibles gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion de portefeuille : CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.
- La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion de portefeuille.
- Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » telles que définies au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus du FCP.
- Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.
- La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22 avril 2020.